



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 10 février 2025

Présents (32) : Nadya AÏT BRAÏM, Léa BERTHET, Marie BERTIN, Sarah BIAU (Centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg et antenne St Honoré), Philippe BRAGHINI, Alain BRISSE, Clotilde CAÏE, Aude DE LA CONTE ERGAMANN, Fernand DE OLIVEIRA, Maxime DELAHODDE, Jean-François DELCAIRE, Christophe DEVILLE, Agathe FAURE, Sorel FRANÇA, Claude GARREC (Association de Sauvegarde du Square Louvois, de sa Fontaine et de ses Alentours), Michel GENDROT, Véronique GOUPY, Laurence GRISARD, Michèle HAEGY, Samira HERBAL, Jean-François LEGOUX, Stéphane LEULLIER, Claudine MASSE, Augustin MINE, Florent NICOL, Martine NOTHERN, Sophie POULAIN, Anne ROQUEBERT, Florence SUHARD, Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZILBERSCHLAG, Adama ZOUNGRANA.

Excusés (8) : Helen Anne BEILBY-ORRIN, Brigitte LABADIE, Marie-Christine MALECOT, Isabelle MICHALON, Anne MIZON (Association de Sauvegarde du Square Louvois, de sa Fontaine et de ses Alentours), John Michael ORRIN, Laurence ROUCOULY (Association de Défense des Arcades Rivoli), Monique TISSOT.

Auditeurs (3) : Jean-Yves ALMON, Françoise BAGOT (Conseil de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil), Xavier GAUTRIN

Mairie de Paris Centre : Ariel WEIL, Maire de Paris Centre, Amina BOURI, élue référente, Déléguée de Paris Centre en charge de l'Histoire de Paris, de la Seine, du suivi des plans climat et de la prospective, Hada PIERROT, Conseillère du Maire de Paris Centre en charge notamment de la participation citoyenne et des Conseils de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, chargé de participation citoyenne.

Échange avec Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

La réunion débute par un échange entre les conseillers de quartier et le Maire de Paris Centre. Plusieurs sujets sont abordés :

- Projet de réaménagement de la Place de l'Amiral de Coligny, coordonné avec le Louvre. Le Maire de Paris Centre précise que la Mairie travaille main dans la main avec le Louvre pour la conception de ce projet.
- Problématique de circulation : le Maire de Paris Centre rappelle qu'il priorise les modes de transport selon la hiérarchie suivante :
 1. Piéton
 2. Transport en commun
 3. Mobilités douces
 4. Voiture
- Problématique des files d'attente : le Maire de Paris Centre rappelle que la notion de file d'attente n'existe pas en droit, ce qui pose des difficultés pour réguler ce problème.
- Problématique des terrasses : le Maire de Paris Centre reconnaît qu'il n'est pas toujours facile de faire abroger des autorisations anciennes même lorsqu'elles

posent des difficultés évidentes. Cependant, une vingtaine de terrasses vont être prochainement abrogées.

- Fermetures de classes : le Maire de Paris Centre s'étonne de nouvelles fermetures de classe alors que Paris Centre croît en population.
- Incivilités : le Maire de Paris Centre exprime son souhait de faire croître la Police Municipale afin de mieux répondre à la problématique des incivilités sur Paris Centre.

Nouvelle charte des Conseils de quartier :

La principale modification induite par la nouvelle charte des Conseils de quartier est la possibilité de déposer des vœux. Chaque Conseil de quartier est limité à un vœu par an et a la possibilité de s'associer aux vœux déposés par les autres Conseils de quartier.

La nouvelle charte insiste sur le fait que le Conseil de quartier est un lieu de développement de projets. Elle limite également à 3 le nombre de signalements (avec numéro DMR) et à 3 le nombre de questions à la Mairie.

Crèche Saint Roch

Une visite du chantier de la crèche est prévue en mars pour les membres du Conseil de quartier avec Karine BARBAGLI, Première Adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire.

L'objectif de ces travaux est d'offrir un espace pour 97 enfants à partir de 2026 tout en respectant les critères écologiques. Ce projet a été récompensé pour son exemplarité. Le projet permettra une économie d'énergie de 60%. De nombreux matériaux sont réemployés pour limiter l'impact écologique du chantier.

Réponse aux questions de la précédente réunion.

1. Signalements

Rue d'Alger, le sens de circulation a changé mais le feu tricolore est toujours en place à l'intersection avec la rue de Rivoli, dans le sens inverse de la circulation (A2025A82272). Une habitante explique que c'est également le cas rue de Birague dans le 4^e, pour les mêmes raisons.

La Mairie remercie le Conseil pour le signalement de ces situations, elle le transmet à Ciélis, prestataire de la Ville de Paris pour les feux tricolores, qui interviendra dans les meilleurs délais, en fonction de son activité. La Mairie rappelle par ailleurs au CQ la nécessité d'effectuer ces signalements via l'application « Dans Ma Rue » (DMR), cela permet aux services d'être informés de cette situation, et de faire suivre le signalement à l'autorité compétente le cas échéant.

Rue des Petits-Champs, devant le magasin Pierre Frey, le trottoir présente des différences de niveau importantes.

La Mairie remercie le Conseil pour ce signalement. De la même manière, l'application « Dans Ma Rue » (DMR) est tout à fait adaptée à ce genre de situations. Cela permet aux services d'être sensibilisés sur le sujet, et ainsi d'augmenter les chances d'un traitement futur.

Pour information, la Mairie a choisi de prioriser cette année la programmation des travaux de rénovation d'une part vers le quartier des Halles / Montorgueil pour lesquels des matériaux adaptés sont enfin disponibles après plusieurs années de blocage en termes de

fourniture, et d'autre part pour mutualiser avec des aménagements déjà prévus (rue Réaumur et axe Richelieu notamment).

Les services vérifieront si une intervention est nécessaire. Si la situation s'y prête, il sera possible de prioriser cette demande de réfection du trottoir, rue des Petits-Champs, lors de l'identification des besoins, en prévision des travaux 2026.

La Mairie invite par ailleurs le Conseil à alimenter de photos/vidéos, de dates et d'adresses précises les signalements, afin de faciliter l'identification du problème, et d'en faciliter la résolution.

Le revêtement de la rue Croix-des-Petits-Champs est très endommagé et devient dangereux.

La Mairie remercie le Conseil pour ce signalement qu'elle fait suivre. Elle rappelle par ailleurs au Conseil de quartier, la nécessité d'effectuer ces signalements via l'application « Dans Ma Rue » (DMR), cela permet à nos services d'être informés de cette situation, et de faire suivre le signalement à l'autorité compétente le cas échéant.

Le Trilib' de la rue Rameau n'a pas été remis en place alors que la date prévue était le 20/12/2024.

La Mairie remercie le Conseil pour ce signalement qu'elle a fait remonter au service de la propreté. La Mairie contactera le Conseil de quartier pour l'informer de la date de remise en place dans les prochains jours.

Les camions de tournage sont souvent positionnés sur des places de livraison, occupant abusivement des places de stationnement précieuses réservées aux artisans et aux livreurs.

La Mairie remercie le Conseil pour ce signalement qu'elle a fait suivre. La Mairie rappelle par ailleurs au CQ la nécessité d'effectuer ces signalements via l'application « Dans Ma Rue » (DMR), cela permet aux services d'être informés de cette situation, et de faire suivre le signalement à l'autorité compétente le cas échéant.

Le Conseil de quartier juge utile, comme pour les chantiers, la mise en place d'une carte interactive des tournages (resp. événements) dans Paris Centre, afin de mieux anticiper les impacts, notamment sur le stationnement.

2. Questions

Les membres du Conseil de quartier réitèrent leur demande d'une réunion de bilan des terrasses comme c'est habituellement le cas chaque année ?

Comme chaque année, la Mairie de Paris Centre organise la réunion de bilan des terrasses en présence des Conseils de quartier et des élus de Paris Centre. Une date a été arrêtée le 5 mars pour la tenue de cette réunion. Un mail d'invitation sera transmis aux coprésidents dans les prochains jours.

Une habitante demande à ce que la Mairie organise une enquête auprès des personnes ayant retiré un lombricomposteur en Mairie afin de savoir quel usage ils en ont.

La Mairie ne prévoit pas de réaliser une enquête à ce stade. Cependant, comme cela a toujours été fait, il est possible de fournir, en toute transparence, le nombre de lombricomposteurs distribués par la Mairie de Paris Centre. À titre d'information, nous distribuons en moyenne 25 équipements par séquence. Pour plus de détails, je vous invite à contacter la Division de la Propreté et de l'Eau au 01 55 34 77 17.

Le Conseil de quartier demande si les réunions G.P.O. vont continuer à être organisées ou si elles vont être remplacées par des ateliers du type de celui organisé avec la Police Municipale ? Quels sont les prochains ateliers prévus ? Quelles sont les modalités de remontée des 3 signalements mensuels, suite à l'atelier du 12/12/2024 animé par la Police Municipale ?

Les réunions G.P.O. continueront à être organisées par le commissariat de Paris Centre, comme cela a toujours été le cas. Les Conseils de Quartier, en tant qu'acteurs majeurs de la participation citoyenne sur le territoire, seront toujours associés à ces temps d'échanges sur les enjeux de sécurité.

Le Conseil de quartier demande s'il est possible d'organiser des remontées d'actions à suivre par la police municipale par quartier plutôt que par arrondissement ?

Dans le cadre des remontées des Conseils de Quartier, la Mairie invite à remonter une question par quartier portant sur des enjeux de tranquillité publique. Cela permet d'adapter les actions de la police municipale en fonction des spécificités de chaque secteur, tout en restant dans le cadre de l'organisation actuelle.

Le Conseil de quartier demande de préciser les modalités d'escalade des signalements portant sur les enjeux de tranquillité publique et le point de contact à privilégier.

Le Conseil de quartier demande confirmation que les travaux du square Louvois seront terminés d'ici le 6 avril, date à laquelle le Conseil prévoit d'organiser un rallye culturel partant du square Louvois.

Les travaux (pelouses, arceaux, jeux, sol stabilisé) pour la réfection du square Louvois seront réalisés d'ici le 6 avril. Toutefois, il restera la remise en peinture des grilles qui devrait être effectuée au printemps. Le Conseil pourra organiser le rallye culturel sans problème, dans un jardin nouvellement restauré.

Le Conseil de quartier demande s'il est possible de créer une signalétique culturelle devant une ancienne enseigne de grand magasin « Au Gagne Petit », située au 23 avenue de l'Opéra.

Des plaques-totems « Histoire et Mémoire » de Paris ont commencé à être déployées à l'échelle parisienne, succédant aux panneaux « Histoire de Paris » dits « pelles Starck ». La première à Paris Centre a été installée cet été devant la pharmacie du 115 rue Saint-Honoré, reconnue comme la plus ancienne de Paris. Il s'agit de la seule à Paris Centre actuellement. La Mairie sollicite les services compétents pour savoir si une telle plaque pourrait être installée devant le Gagne-Petit.

Un habitant demande où en est le projet de rénovation de l'immeuble place du Marché Saint-Honoré dessiné par l'architecte catalan Ricardo Bofill. Un appel à idées est-il prévu concernant la typologie des commerces au pied de l'immeuble ?

La Mairie a pris note de la demande du Conseil de quartier et fait le point avec les différentes parties prenantes. Elle reviendra ensuite vers le Conseil de quartier.

Le quartier Louvre Opéra peut-il bénéficier d'une protection via un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) ? Les PSMV existants restent-ils en vigueur avec le PLU bioclimatique ? Une communication relative au PLU adoptée le 20/11/2024 est-elle prévue ?

La Mairie étudie la demande du Conseil de quartier et reviendra vers lui dans les meilleurs délais.

Quels sont les retours des inspecteurs ayant vérifié la conformité de la devanture du « Nouilles Ban Ban » au 23 rue des Petits-Champs ? Quel est le numéro de permis de construire associé ?

La Mairie est parvenue à faire passer un inspecteur fin octobre 2024, qui a bien constaté une modification de devanture et d'enseigne sans autorisation et a établi PV et courrier de mise en demeure. À noter que quand un PV est envoyé, c'est ensuite au procureur de formaliser un dossier. Le procureur dispose d'un an pour le faire, et la procédure peut aller ensuite jusqu'à 2 ans au total, le temps d'être réalisée avec tous les délais juridiques prévus.

Budget Participatif

Il n'est plus possible de déposer des projets mais il est toujours possible de soutenir des projets déposés par d'autres personnes. La Commission de sélection des projets se tiendra au mois de mai et le vote aura lieu en septembre 2025.

Ateliers Citoyens avec la Police municipale

153 personnes y ont participé à l'échelle de Paris et une restitution a eu lieu le 8 février à l'Hôtel de Ville, présentée par l'observatoire de la tranquillité publique :

- 50% des participants estiment que leur arrondissement n'est pas tranquille
- 70% estiment que leur arrondissement n'est pas propre
- Des actions immédiates vont être mises en place par la Police Municipale et un référent sera nommé pour chacun des 117 quartiers.
- Les agents vont prochainement être équipés de cinémomètres
- 300 à 400 postes sont ouverts pour recruter des policiers municipaux, des surveillants de parc et jardin ainsi que des médiateurs.

Les habitants ont le sentiment que ces ateliers ont permis de réaliser des constats chiffrés et que leur ressenti a bien été pris en compte.

Projets du Conseil de quartier

- Mise en place de nouveaux ateliers
- Organisation d'un rallye culturel
- Mise en place de visites guidées du quartier
- Organisation d'un tournoi de pétanque
- Mise en place de cours de Tai-Chi
- Mise en place d'une visite de la Comédie Française ou d'un parcours promenade sur les traces de Molière.

Points divers

- Le Conseil de quartier estime que de nombreux commerces du quartier ne déclarent pas leur activité réelle.

Signalements :

- Passage-piétons au 25 rue de la paix 75002 Paris : La traversée de ce passage-piétons s'effectue en deux temps, générant un risque potentiel pour la sécurité des piétons au milieu de la traversée, notamment le week-end (passage-piétons particulièrement emprunté).
- Plaque de rue publicitaire (Cédric Grolet) au 24 avenue de l'Opéra (A2025B74568).

- De nombreux autocollants "Action Française" sont collés de façon récurrente sur les panneaux de signalisation autour de la place du Lieutenant Henri Karcher, le siège d'Action Française se situant au 10 rue Croix-des-Petits-Champs (A2025B74517, A2025B74519, A2025B74520).

Nouvelles questions :

- La sortie du métro Tuileries est jugée dangereuse par les piétons ; un aménagement de type chicane, accompagné de feux vélos, ... est-il envisageable pour sécuriser la traversée des piétons provenant de la sortie du métro Tuileries ?
- Les Bubble Tea utilisent majoritairement des contenants en plastique (gobelets et pailles) ; par quel(s) moyen(s) le signaler et qui peut intervenir pour faire respecter la réglementation en vigueur autour du plastique ?
- Quelle est la méthodologie pour déterminer le périmètre élargi autorisé pour le stationnement résidentiel ?

Clarification de questions passées :

- Le compte-rendu de l'atelier du 12 décembre prévoit que chaque CQ puisse effectuer 3 signalements par mois : la réponse à la question ne précise pas à qui le Conseil de quartier doit remonter ces signalements : *Dans le cadre des remontées des CQ, nous les invitons à remonter une question par quartier portant sur des enjeux de tranquillité publique. Cela nous permet d'adapter les actions de la PMP en fonction des spécificités de chaque secteur, tout en restant dans le cadre de l'organisation actuelle.*
- Quid du nettoyage des pelles Starck identifiées par le Conseil de quartier Louvre Opéra ?
- Quid du nettoyage des statues de la fontaine Louvois, couvertes de fientes de pigeons ?
- Les ABF ont-ils apporté une réponse positive au cool roofing du 31bis rue Vivienne, au-dessus de l'ex-LCL ?
- Le quartier Louvre Opéra peut-il bénéficier d'une protection via un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) ? Les PSMV existants restent-ils en vigueur avec le PLU bioclimatique ? Une communication relative au PLU adopté le 20/11/2024 est-elle prévue ?
- Où en est le projet de rénovation de l'immeuble place du Marché Saint-Honoré dessiné par l'architecte Ricardo Bofill. Un appel à idées est-il prévu, comme annoncé lors de la présentation du projet, pour définir la typologie des commerces au pied de l'immeuble ?

Liens utiles

- ✓ Lien vers les comptes-rendus :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>
- ✓ Lien Twitter :
<https://twitter.com/CQLouvreOpera>
- ✓ Lien vers l'OpenAgenda :
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>
- ✓ Liens vers les dispositifs de collecte des déchets :
<https://www.paris.fr/pages/trilib-une-nouvelle-approche-du-tri-selectif-3963>

<https://www.paris.fr/recherche/lieux?types=trilib>

<https://www.paris.fr/pages/le-tri-des-dechets-alimentaires-a-paris-24842>

✓ Lien vers l'étude de l'APUR sur les commerces à Paris et à Paris Centre en 2023 :

https://www.apur.org/sites/default/files/commerces_paris_2023.pdf

✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers du PLU :

<https://www.enquete-publique-plu-paris.fr/documents/>

✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers sur la ZTL :

<https://www.paris.fr/pages/paris-cree-une-zone-apaisee-dans-le-centre-de-la-capitale-20426>

✓ Lien vers le projet de réhabilitation du bâtiment dessiné par Ricardo Bofill place du Marché Saint-Honoré :

https://cdn.paris.fr/paris/2023/06/07/20230329_pca_msh_presentation-riverains_compressed-FaME.pdf

✓ Lien vers la présentation de la réunion de restitution « Embellir votre quartier » pour le quartier Grands Boulevards - Opéra :

https://cdn.paris.fr/paris/2024/04/30/202404_evq2-opera-gb-reunion-publique-MJ5P.pdf

✓ Lien vers le projet de réaménagement de l'axe Quatre Septembre-Réaumur-Temple :

https://cdn.paris.fr/paris/2024/07/15/compress-2024-07-09_rp_reaumur_vf-2_compressed-0Qzz.pdf

✓ Lien vers l'opendata des autorisations de terrasses et étalages :

<https://opendata.paris.fr/explore/dataset/terrasses-autorisations/information/?disjunctive.typologie&disjunctive.arrondissement>